



BROCANTE PAGNY sur MOSELLE (54)

Le 07 Septembre 2025

Organisée par l'association Solidarités Pagnotine

Renseignements au 06.48.58.30.85

Si vous désirez exposer : 10 euros l'emplacement de 5 mètres

Attention:

L'association se réserve l'exclusivité de la vente de boisson et de nourriture.

Les vendeurs sont responsables de la provenance des articles vendus

Pour les mineurs : autorisation parentale

Aucun emplacement ne sera réservé sans règlement.

Date limite de réservation le 31 août 2025

Accueil exposants à partir de 6 heures

Emplacement réservé jusqu'à 8 heures

Interdiction de vendre des animaux, des armes ou des munitions

Brocante du 07 septembre 2025 à PAGNY sur MOSELLE

Inscription à retourner, uniquement par courrier, à

Association **Solidarités Pagnotine** chez Mme BOURG Marie-Claude

8 allée des Myosotis 54530 PAGNY sur MOSELLE

Nom - Prénom :

Tél :

Adresse :

Email :

N° pièce d'identité	délivré le	par

Réserve 1 emplacement de 5m = 10 € 10m = 20 € 15m = 30 € 20m = 40 €

(Véhicule inclus sans dépassement latéral autorisé)

Ci-joint - chèque de Euros à l'ordre de **Solidarités Pagnotine**

– **copie pièce d'identité (recto/verso) obligatoire**

Inscription sous la responsabilité de l'organisateur

Ne pas jeter sur la voie publique

Imprimé par nos soins



SOLIDARITES PAGNOTINE

8 Allée des Myosotis

54530 PAGNY SUR MOSELLE

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

BROCANTE DU 07 SEPTEMBRE 2025 - PAGNY SUR MOSELLE

(Objets personnels et usagés – article L310-2 du Code du commerce)

Je soussigné(e),

Nom : Prénom :

Né(e) le : A :

Adresse :

CP : Ville :

Participant non professionnel à la vente au déballage désignée ci-dessus, déclare sur l'honneur :

- *N'avoir participé dans l'année à aucune autre vente de même nature,
- *Avoir participé à une seule autre vente dans l'année (article R321-9 du Code pénal) de même nature à le.....

(*Rayer la ligne inutile)

Fait à , le

Signature (précédée de la mention « Lu et Approuvé »)

Avertissement qui vaut consentement des données personnelles conformément à la loi Libertés et Informatiques du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement Européen sur la Protection des Données Personnelles (dit RGPD). Les informations recueillies sur cette attestation sont susceptibles d'être enregistrées dans un fichier informatisé par l'organisateur de la brocante pour assurer le suivi des inscriptions et pouvoir leur assurer toute communication ultérieure. Elles sont conservées pendant 10 ans et sont destinées exclusivement à l'organisateur. Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier/supprimer en contactant le service mentionné ci-dessus.

Ne pas jeter sur la voie publique

Imprimé par nos soins